

L'Organisation et le contenu de la formation

L'obtention du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance consiste à valider des unités d'enseignement professionnel et des unités d'enseignement général.

Pour la partie professionnelle, l'unité EP1 correspond à un « socle commun » c'est-à-dire que les compétences visées sont communes à tous les contextes professionnels de la petite enfance. Les 2 autres unités EP2 et EP3 sont spécifiques pour chaque contexte professionnel : l'une pour l'accueil collectif EP2 et l'autre pour l'accueil individuel EP3.

Ce découpage en 3 blocs permet de faciliter les passerelles entre les différentes formations du domaine de la petite enfance ainsi que l'accès à l'emploi dans différents contextes professionnels.

Pour la partie générale, si vous êtes déjà titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un BAC quel qu'il soit, diplôme obtenu en France, vous êtes d'office exemptée des unités générales et des examens qui y sont rattachés (Français – Histoire Géographie – Mathématiques Sciences).

Le programme de la formation

- **Durée de la formation** : jusqu'à 450 heures en centre de formation (sans comptabiliser le module des matières générales)
- **Lieu de formation** : Lycée International de Ferney-Voltaire, site de Ferney-Voltaire et de Saint-Genis-Pouilly.
- **Calendrier** : septembre 2018 à mai 2019

- **Unité professionnelle EP1 – ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE ENFANT :**

COMPETENCES EP1 – Volume horaire 256 heures
Compétences communes transversales
T1 : Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation
➤ Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel
➤ Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant
➤ Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention
T2 : Adopter une posture professionnelle adaptée
➤ Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
➤ Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail
➤ Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle
Compétences communes de réalisation
RC1 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
➤ Adapter et aménager un espace favorable à l'activité libre de l'enfant
RC2 : Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
➤ Préparer une activité d'éveil
➤ Animer l'activité d'éveil
RC3 : Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
➤ Dispenser des soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant
➤ Dispenser des soins liés à l'alimentation
➤ Dispenser des soins liés à l'élimination
➤ Dispenser des soins liés au sommeil
RC4 : Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
➤ Repérer les signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance
➤ Participer à l'application des protocoles d'urgence
➤ Participer à l'application du protocole d'accueil individualisé (PAI)

- **Unité professionnelle EP2 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF :**

COMPETENCES EP2 – volume horaire 51 heures
Compétences communes transversales
T3 : Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
➤ Communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage
T4 : Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
➤ Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil
➤ Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle
Compétences spécifiques
RS1 : Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
➤ Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique
➤ Participer à la réalisation d'une activité pédagogique
➤ Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogique
RS2 : Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle
➤ Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, lavage, séchage et de décontamination des locaux collectifs et des équipements
➤ Participer à l'entretien des locaux pendant les vacances

- **Unité professionnelle EP3 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL :**

COMPETENCES EP3 – volume horaire 100 heures
Compétences communes transversales
T5 : Organiser son action
➤ Elaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail.
➤ S'adapter à une situation imprévue.
➤ Suivre l'état des stocks.
Compétences spécifiques
RS3 : Négocier le cadre de l'accueil
➤ Identifier les attentes des parents.
➤ Présenter le projet d'accueil.
➤ Elaborer le cadre institutionnel.
RS4 : Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
➤ Mettre en œuvre des techniques de dépoussiérage, nettoyage, bio nettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant
RS5 : Elaborer des repas
➤ Concevoir des repas

- **Connaissances transversales**

COMPETENCES – volume horaire 40 heures
– Accompagnement emploi : recherche de stage, mise à jour CV, simulation entretiens
– Accompagnement et bilans : accueil, suivi individuel, bilans intermédiaire et final

- **Stages pratiques – 16 semaines**

Les candidats devront réaliser une période de formation en milieu professionnel pour un total de 16 semaines, auprès d'enfants de 0 à 6 ans.

Ces périodes de stages pratiques permettent de contribuer à développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel.

